



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Delémont, le 8 août 2018

### AUX RIVERAINS DE LA RUE DU VIEUX-CHÂTEAU

#### Réaménagement de la rue du Vieux-Château – Pose de revêtements

Nous informons la population que les travaux d'aménagement de la rue du Vieux-Château nécessitent la fermeture de **deux secteurs**. En cas de mauvaises conditions météorologiques, ces travaux peuvent être reportés la semaine suivante.

**Le 1<sup>er</sup> secteur fermé** (zone rouge sur plan au verso) va de la rue des Encrannes à la rue des Champois, y compris le carrefour de la rue des Moissons. Cette fermeture sera effective **du jeudi 16 août 14h au vendredi 17 août 20h**.

Durant cette période, la circulation sera interdite sur tout le secteur. Les accès aux rues des Encrannes et des Semailles ne seront plus possibles et les habitants devront stationner leurs véhicules dans les rues voisines de la Côte-aux-Loups et des Bergers. Il en va de même pour les accès aux immeubles de la rue du Vieux-Château N° 6, 7, 9, 10, 13, 14, 20, 21, 23, 25, 27, 31 et 35. Nous prions les habitants de ces immeubles de stationner leurs véhicules soit à la rue des Regains, à la rue des Champois ou alors de prévoir l'immobilisation de leurs véhicules.

#### Accès aux quartiers ou rues (voir schéma au verso)

- Rues du Mexique et du Cras-des-Fourches, via la route du Vorbourg / rue des Andains et rue des Fléoles
- Rues de la Fenaison et des Regains, via la route du Vorbourg et la rue de la Fenaison Ouest (les bornes seront enlevées).

**Le 2<sup>ème</sup> secteur fermé** (zone bleue sur plan au verso) va de la rue des Champois jusqu'au giratoire de la route de Bâle. Cette fermeture sera effective **vendredi 17 août de 7h à 13h**.

Durant cette période, la circulation ne sera plus possible sur le secteur concerné. Nous prions les habitants de prendre toutes les dispositions et d'informer si nécessaire les éventuels visiteurs, car il n'y aura aucune possibilité d'accès en véhicule à la rue du Crêt, à la rue des Champois et à la rue des Grottes pendant cette période.

#### Information Transports urbains delémontains (TUD)

Le tracé de la ligne 2 sera modifié et dévié via Montcroix (rte du Vorbourg) du jeudi 16 août **5h** au vendredi 17 août **20h**. Les correspondances ne sont pas garanties et les usagers devront se référer aux communications placées sur les arrêts de bus.

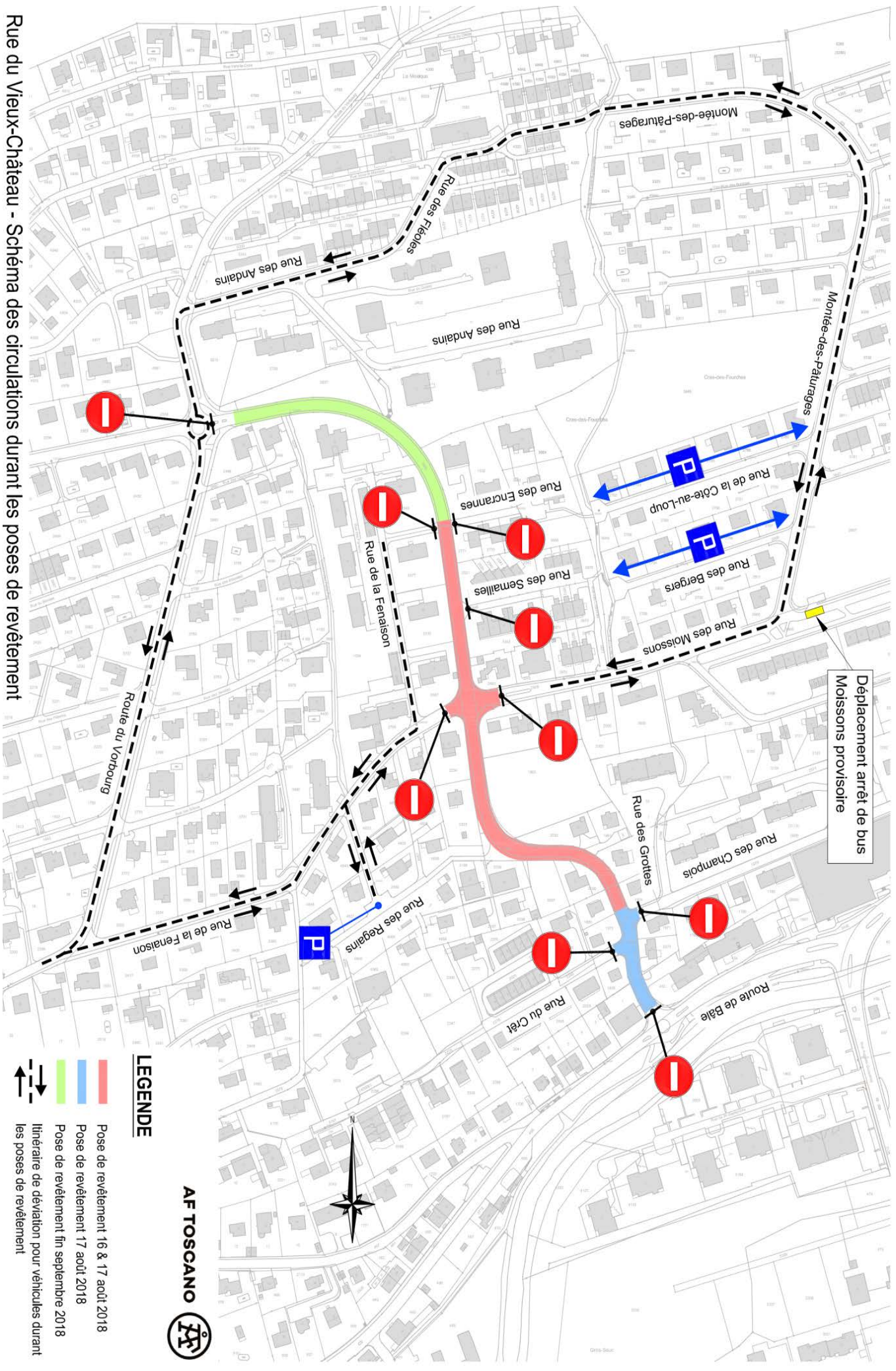
- L'arrêt Moissons sera déplacé d'environ 200m en bas de la Montée-des-Pâturages par la mise en place d'un arrêt provisoire.
- Les arrêts Primevères et Avenir seront supprimés et les clients seront priés de prendre la ligne 17 à l'arrêt Righi afin de se rendre à la gare.
- L'arrêt Lilas ne sera pas desservi par la ligne 2, les clients seront priés de prendre les lignes 11 ou 17 afin de se rendre à la gare.
- L'arrêt Morépoint ne sera pas desservi par la ligne 2, les clients seront priés de prendre les lignes 11, 13, 14 ou 17 afin de se rendre à la gare.

Les autres nuisances, telles que le bruit, seront limitées au maximum pendant ces travaux.

Nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier affecté à la sécurité du trafic.

Service de l'urbanisme, de l'environnement  
et des travaux publics

Pour toute information au sujet des chantiers delémontains, prenez contact avec le service UETP, par courriel à [uetp@delemont.ch](mailto:uetp@delemont.ch) et par téléphone au 032 421 92 92.



Déplacement arrêt de bus  
Moissons provisoire



**LEGENDE**

- Pose de revêtement 16 & 17 août 2018
- Pose de revêtement 17 août 2018
- Pose de revêtement fin septembre 2018
- - - Itinéraire de déviation pour véhicules durant les poses de revêtement

Rue du Vieux-Château - Schéma des circulations durant les poses de revêtement